



www.justice.gouv.fr



DONNÉES-CLÉS DE L'ENSEIGNEMENT EN MILIEU PÉNITENTIAIRE

ANNÉE 2015-2016

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
PÔLE ENSEIGNEMENT (SDMi2)**

JANVIER 2017

POPULATION PÉNALE ET PUBLIC SCOLARISÉ

1. La population pénale en chiffres

Tableau 1 : Évolution de population moyenne écrouée entre 2011 et 2016

Au 1 ^{er} janvier	Nombre de personnes écrouées hébergées	Nombre de personnes écrouées non hébergées	Ensemble des personnes écrouées
2011	60 544	6 431	66 975
2012	64 787	8 993	73 780
2013	66 572	10 226	76 798
2014	67 075	10 808	77 883
2015	66 270	11 021	77 291
2016	66 678	9 923	76 601

Source : DAP/Me5.

Tableau 2 : Répartition des personnes détenues selon la catégorie pénale, le genre et l'âge, 1^{er} janvier 2016

Catégorie pénale	Hommes	Femmes	<i>Dont mineurs</i>	Ensemble des personnes écrouées détenues
Prévenus	17 416	742	483	18 158
Condamnés	47 115	1 405	221	48 520
Total	64 531	2 147	708	66 678

Source : DAP/Me5.

Tableau 3 : Répartition des personnes écrouées par direction interrégionale au 1^{er} janvier 2016

Direction interrégionale	Nombre de personnes écrouées détenues	Densité carcérale
Bordeaux	4 771	92,7 %
Dijon	4 926	92,5 %
Lille	8 636	100,3 %
Lyon	5 838	103,3 %
Marseille	7 901	128,1 %
Mission outre-mer (MOM)	4 920	126,2 %
Paris	12 989	142,3 %
Rennes	5 796	109,2 %
Strasbourg	5 440	110,7 %
Toulouse	5 461	123,7 %
Total	66 678	113,9 %

Source : DAP/Me5.

2. Qui est la population pénale scolarisée ?

Tableau 4 : Niveau scolaire déclaré à l'entrée de la détention en 2015-2016

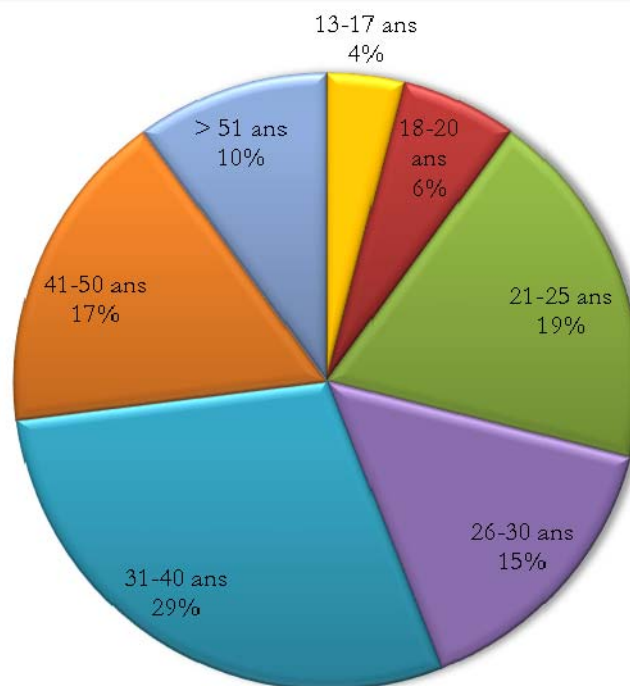
Niveau scolaire (entrée détention)	Sans diplôme	DILF- DELF	CFG	CAP- BEP	DNB	Bac- DAEU	Supérieur	Total
En pourcentage de la population pénale	49 %	2,7 %	12,6 %	16,7 %	9,9 %	6,3 %	2,8 %	100 %

Source : Enquête hebdomadaire.

DILF : Diplôme initial de langue française
 DELF : Diplôme d'études en langue française
 CFG : Certificat de formation générale
 CAP : Certificat d'aptitude professionnelle

BEP : Brevet d'études professionnelles
 DNB : Diplôme national du brevet
 DAEU : Diplôme d'accès aux études supérieures

Répartition des personnes scolarisées selon les classes d'âge



Source : Enquête hebdomadaire.

ENCADREMENT ET MOYENS DE L'ENSEIGNEMENT

1. Moyens mis à disposition par le ministère de l'Éducation nationale

Pendant l'année scolaire 2015-2016, l'encadrement a été assuré par :

- 483 ETP (équivalent temps plein) enseignants du premier ou du second degré + 1 334 vacataires ;
- 4 643 heures supplémentaires effectives par semaine, soit 221 ETP du premier ou du second degré ;
- 9 ETP conseiller d'orientation-psychologue et coordonnateur-conseil MLDS ;
- 27 ETP en UPR, personnels de directions et leurs adjoints.

→ **L'ensemble des moyens engagés par le ministère de l'Éducation nationale représente 740 ETP.**

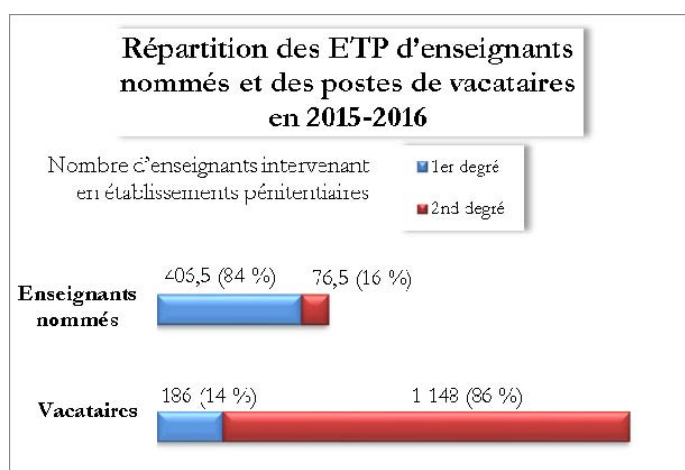
Nombre d'heures d'enseignement proposé aux personnes détenues, par semaine : 14 622 heures

Taux d'encadrement : 21,93 heures pour 100 détenus.

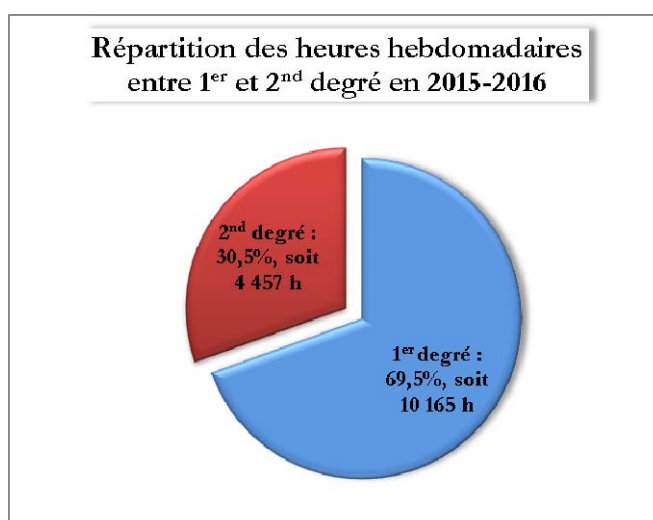
Nombre d'heures moyen d'enseignement pour les personnes scolarisées, par semaine : 6,10 heures.

2. Répartition des moyens mis à disposition

- Enseignants nommés, enseignants vacataires, enseignants du premier et du second degré



Source : Enquête annuelle.



• Répartition des moyens engagés entre les UPR

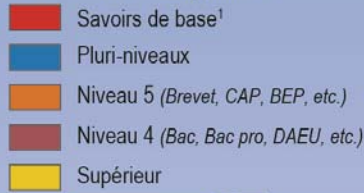
Taux d'encadrement pour 100 personnes détenues en 2015-2016



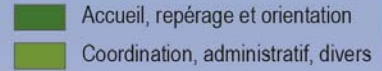
Moyenne nationale : 21,90 h

Répartition des moyens engagés en 2015-2016

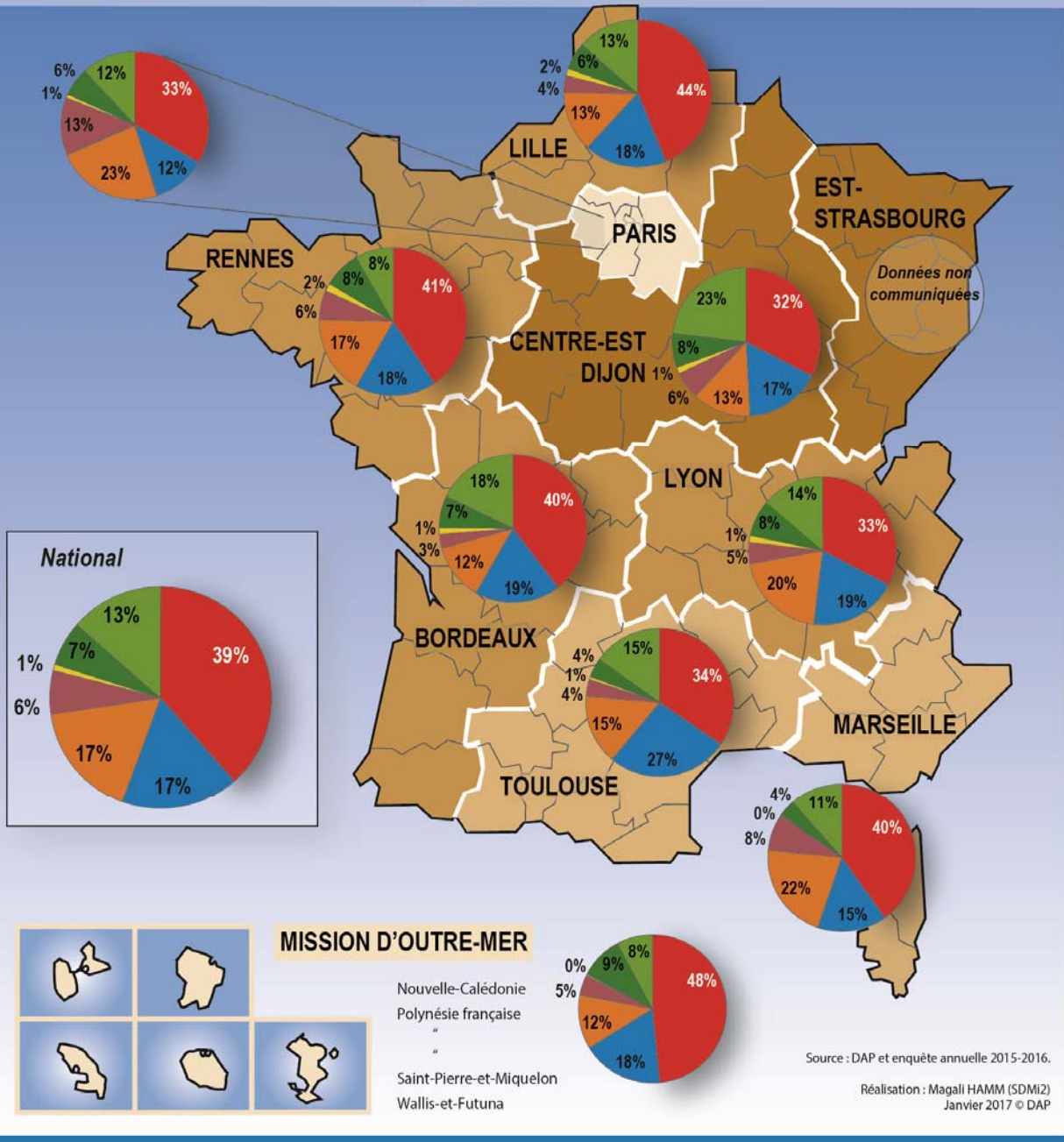
Par niveaux d'enseignement



Autres actions



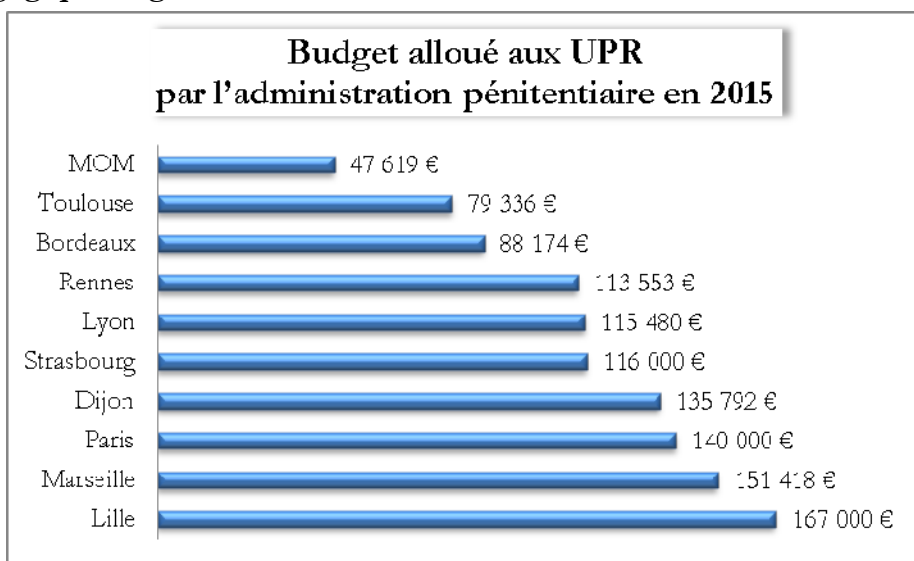
1. Français langue étrangère, alphabétisation, illettrisme et remise à niveau



3. Moyens mis en place par l'administration pénitentiaire

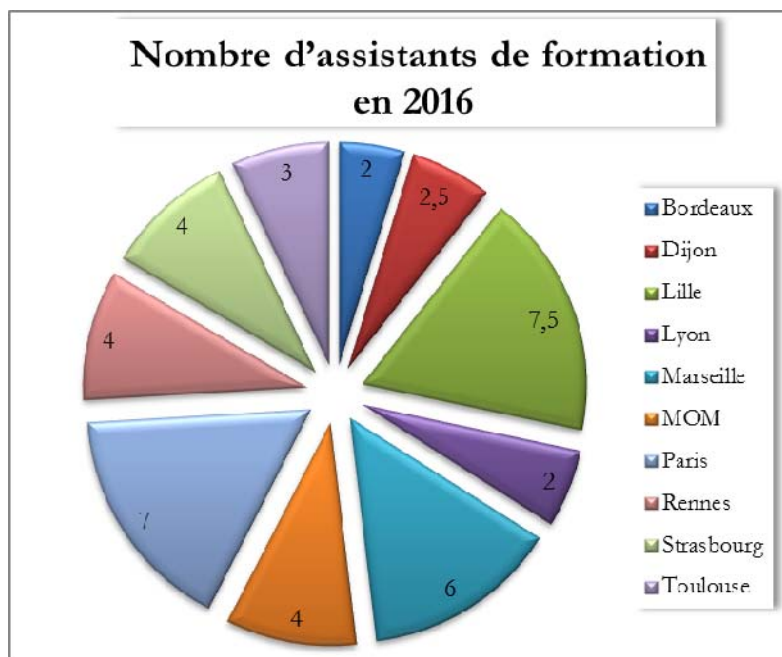
• Budget des unités pédagogiques régionales en 2015

Le budget total alloué par l'administration pénitentiaire pour le fonctionnement des unités locales d'enseignement et des unités pédagogiques régionales est de 1 154 372 euros pour l'année 2015.



Source : Enquête annuelle.

• Assistants de formation



En 2016, les assistants de formation interviennent dans 56 établissements pénitentiaires, en maison d'arrêt ou en quartier maison d'arrêt. Ils représentent 42,4 ETP.

Source : Enquête annuelle.

LA PRISE EN CHARGE PÉDAGOGIQUE DES MINEURS

1. Population mineure détenue

Au 1^{er} janvier 2016, les caractéristiques de la population des mineurs est la suivante :

Nombre de mineurs écroués détenus : 708 (soit 1,1 % des personnes détenues) ;

Répartition genrée : 95 % de garçons et 5 % de filles ;

Répartition par tranche d'âge : 9 mineurs sur 10 ont entre 16 et 18 ans ;

Catégorie pénale : 69 % de prévenus et 31 % de condamnés ;

Répartition géographique : 26 % des mineurs incarcérés le sont dans la DISP de Paris, 14 % dans la DISP de Marseille, 13 % dans la DISP de Lille et 10 % à la mission de l'outre-mer.

2. Scolarisation

• Nombre de mineurs scolarisés, taux de scolarisation et temps de moyen de scolarisation

En 2015-2016 :

- 2 571 mineur(e)s ont été scolarisés ;

- 79 % des mineurs et 77 % mineures ont bénéficié d'une prise en charge supérieure à 20 heures.

En décembre 2015 :

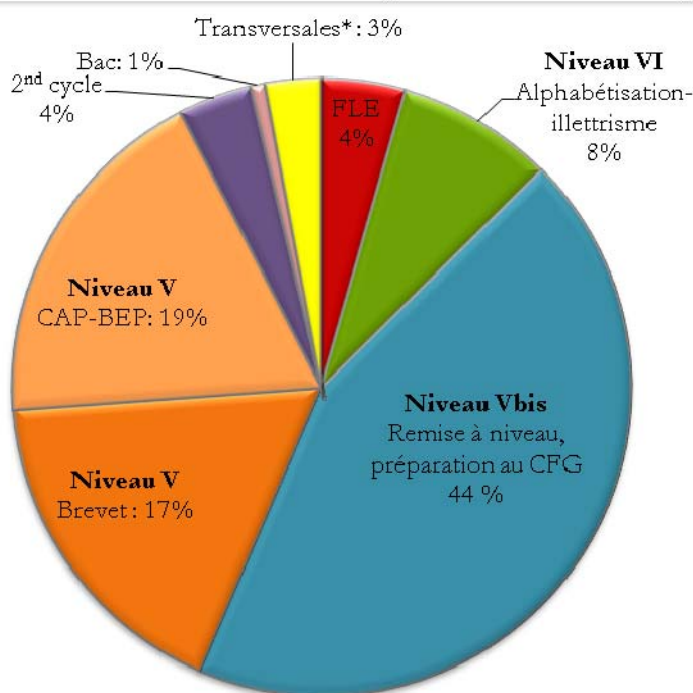
- Taux moyen de scolarisation : 83,7 % des mineurs incarcérés ;

- Temps moyen de scolarisation : 13 heures pour l'ensemble des structures qui accueillent des mineurs.

• Prise en charge scolaire

La prise en charge pour les niveaux V bis (remise à niveau et préparation au CFG) et V (CAP, BEP et diplôme national du brevet) pour les mineurs est conséquente. 80 % des mineurs scolarisés le sont dans ces niveaux.

Répartition des mineurs scolarisés par niveau d'enseignement



Scolarisation < 20h et > 20h,
Source : Enquête annuelle 2015-2016.

*Uniquement en
activités transversales

LE PUBLIC PRIORITAIRE : REPÉRAGE ET PRISE EN CHARGE DES ILLETTRÉS ET DES NON FRANCOPHONES

1. Le dispositif du pré-repérage et du repérage de l'illettrisme en chiffres

• Qui est le public prioritaire ?

D'après l'enquête PRI-RI, le **public prioritaire représente 15,7 % de la population pénale** : 6,1 % ne parlent pas le français et 9,6 % sont en situation d'illettrisme. Néanmoins, on doit considérer l'ensemble des personnes ayant échoué au test de lecture, soit 20,2 % des personnes testées, comme ayant des besoins en enseignement.

Ainsi, **environ un quart des personnes incarcérées a des besoins importants dans la maîtrise des savoirs de base**, notamment dans celles en français.

Tableau 5 : Résultats du pré-repérage de l'illettrisme des personnes détenues (1^{er} semestre 2016)

Communication orale		Comportement face à la lecture	
Ne parle pas le français	6,1 %	Ne lit pas	13,5 %
Parle un français rudimentaire	8,1 %	Lit avec difficulté	9,2 %
Parle français	85,8 %	Lit sans peine	77,3 %
<i>Total</i>	<i>100 %</i>	<i>Total</i>	<i>100 %</i>
→ 14 % des personnes détenues ne parlent pas le français ou le parlent de façon rudimentaire.		→ 22,7 % des personnes détenues ne lisent pas le français ou le lisent avec des difficultés.	

Source : Enquête PRI-RI, 1^{er} semestre 2016.

Tableau 6 : Résultats du test LPP en 2015-2016

Test LPP : Quatre degrés de difficultés	Six familles de lecteurs	Pourcentage des personnes détenues testées sur les personnes rencontrées par les enseignants	
		Enquête PRI-RI	Enquête hebdo 2015 (pour comparaison)
Illettrisme grave	A : Échec à toutes les épreuves du test et non maîtrise du seuil minimal d'accès à l'écrit	5,8 %	5,8 %
	B : Lecture de mots isolés		
Illettrisme avéré	C : Lecture de phrases simples	3,8 %	3,2 %
Difficultés de lecture	D : Prise d'informations utiles dans un document mais échec en lecture de texte	10,6 %	11,5 %
	E : Compréhension d'un texte narratif mais échec en lecture de documents		
Échec		20,2 %	20,5 %
Réussite du bilan	F : Réussite au moins des deux dernières épreuves	19 %	23,7 %

2. Prise en charge scolaire

Pendant l'année 2015-2016 :

- 21 131 personnes ont été scolarisées dans des formations portant sur l'acquisition des savoirs de bases, en français langue étrangère (FLE), en alphabétisation et illettrisme et en remise à niveau et certificat de formation générale.
- Près de 80 % d'entre elles ont bénéficié de plus de 20 heures d'enseignements.
- Près de 60 % des personnes scolarisées l'ont été dans des formations portant sur l'acquisition des savoirs de bases.

Tableau 7 : Scolarisation du public prioritaire en 2015-2016

Formation	<i>Enquête annuelle</i> (Flux entre septembre 2015 et juillet 2016)		<i>Enquête hebdomadaire</i> (Stock en décembre 2015)	
	Nombre de personnes scolarisés > 20h	Pourcentage (Sur le total des personnes scolarisées > 20h)	Nombre de personnes scolarisés	Pourcentage (Sur le total des personnes scolarisées)
Français langue étrangère	4 332	15,1 %	2 692	20,5 %
Alphabétisation	3 684	12,8 %	1 608	12,3 %
Remise à niveau – préparation au CFG	8 769	30,5 %	3 688	28,1 %
Total	16 785	58,4 %	7 988	60,9 %

LES ADULTES SCOLARISÉS

1. Scolarisation

- **Nombre d'adultes scolarisés, taux de scolarisation et temps de moyen de scolarisation**

En 2015-2016 :

- 35 011 personnes détenues majeures ont été scolarisées ;
- 76 % d'entre elles ont bénéficié d'une prise en charge supérieure à 20 heures.

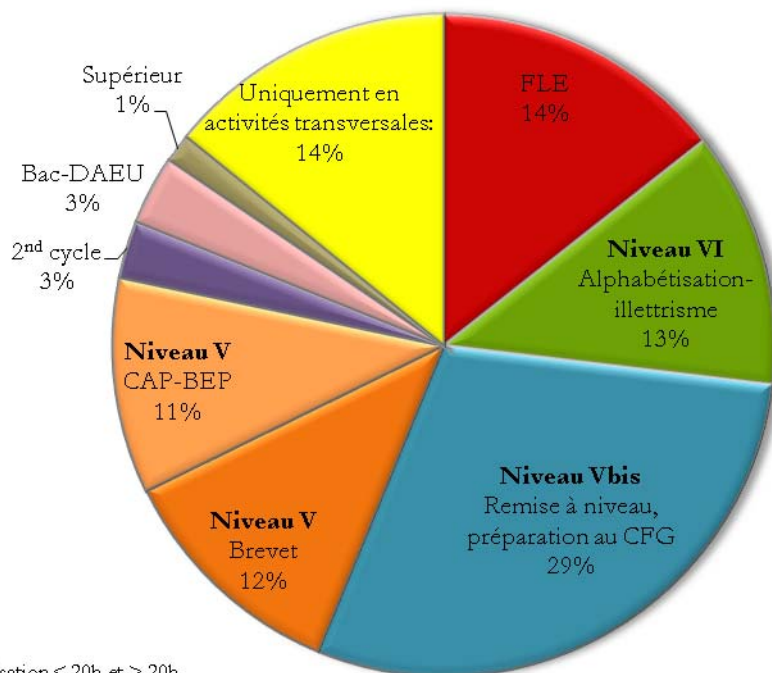
En décembre 2015 :

- Taux moyen de scolarisation : 22,7 % des adultes incarcérés ;
- Temps moyen de scolarisation : 6 heures pour l'ensemble des structures qui accueillent des majeurs.

- **Prise en charge scolaire**

Plus de la moitié des adultes sont scolarisés dans des niveaux permettant d'acquérir les savoirs de base, en français langue étrangère, en alphabétisation/illettrisme et en remise à niveau/préparation du CFG. Plus des trois quarts le sont à dans un niveau inférieur au niveau 4 (soit le 2nd cycle général).

Répartition des adultes scolarisés par niveau d'enseignement



Scolarisation < 20h et > 20h,
Source : Enquête annuelle 2015-2016.

2. Enseignement à distance

- **Les cours par correspondance en chiffres**

Au cours de l'année scolaire 2015-2016, 1 717 adultes ont suivi des cours par correspondance : 68 % avec l'association Auxilia, 7 % avec le Centre national d'enseignement à distance (Cned), 22 % avec les universités, et 3 % d'autres organismes (le Cnam, essentiellement).

RÉSULTATS AUX DIPLÔMES ET AUX VALIDATIONS

1. Diplômes de l'éducation nationale

Pendant l'année scolaire 2015-2016 :

- 6 970 personnes détenues scolarisées ont été inscrites à des examens de l'éducation nationale ;
- 4 260 s'y sont présentées ;
- 3 341 ont obtenu un diplôme ;
- Taux de réussite : 78,5 %.

• Chez les mineurs

288 mineurs ont obtenu un diplôme de l'éducation nationale, avec un taux de réussite de 78,5 %.

Tableau 8 : Réussite aux diplômes de l'éducation nationale pour les mineurs en 2015-2016

Examens de l'éducation nationale	Mineurs		Mineures	
	Nombre de diplômés	Taux de réussite	Nombre de diplômées	Taux de réussite
Certificat de formation générale (CFG)	217	92 %	8	89 %
Diplôme national du brevet (DNB)	34	92 %	1	100 %
CAP / BEP	5	9 %	1	33 %
Baccalauréat	12	100 %	10	100 %
Total	268	78 %	20	83 %

Source : Enquête annuelle.

• Chez les majeurs

3 053 adultes scolarisés ont obtenu un diplôme de l'éducation nationale, avec un taux de réussite de 78,5 %.

Tableau 9 : Réussite aux diplômes de l'éducation nationale pour les majeurs en 2015-2016

Examens de l'éducation nationale	Hommes		Femmes	
	Nombre de diplômés	Taux de réussite	Nombre de diplômées	Taux de réussite
Certificat de formation générale (CFG)	1936	87 %	94	89 %
Diplôme national du brevet (DNB)	317	75 %	13	76 %
CAP / BEP	272	51 %	16	52 %
Baccalauréat	58	61 %	11	100 %
Diplôme d'accès aux études supérieures (DAEU)	196	69 %	5	19 %
BTS / DUT	28	90 %	0	0 %
Licence, master, doctorat (LMD)	101	80 %	6	86 %
Total	2 908	78,5 %	145	79 %

Source : Enquête annuelle.

• **Panorama des diplômes en UPR**

Tableau 10 : Répartition entre UPR des réussites aux diplômes (mineurs et majeurs) en 2015-2016

UPR	CFG	DNB	CAP-BEP	Bac-DAEU	Supérieur	Total
Bordeaux	164	32	34	13	10	252
Dijon	204	48	0	35	7	294
Lille	286	44	33	73	17	453
Lyon	269	3	75	24	25	396
Marseille	291	28	56	27	2	404
MOM	194	36	9	9	0	246
Paris	199	82	47	51	31	410
Rennes	325	58	7	41	26	457
Strasbourg	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Toulouse	323	36	33	19	18	429
Total	2 255	365	294	292	135	3 341

Source : Enquête annuelle.

2. Diplômes sur la maîtrise de la langue française et attestations de compétences

DILF et DELF en 2015-2016 :

- 2 570 personnes détenues s'y sont présentées ;
- 2 378 ont été diplômées ;
- Taux de réussite de 92,5 %.

• Chez les mineurs

- 59 mineurs ont obtenu un diplôme attestant de compétences linguistiques ;
- Taux de réussite : 95 %.

• Chez les majeurs

- 2 319 adultes ont obtenu un diplôme attestant de compétences linguistiques ;
- Taux de réussite : 92 %.

Attestations de compétences en 2015-2016 :

- 4 003 personnes détenues ont présenté une attestation de compétences ;
- 3 772 ont obtenu une attestation de compétences ;
- Taux de réussite s'élève à 94 %.

- 587 mineurs et 115 mineures ont obtenu des attestations de compétences ;
- 3 070 majeures ont obtenu une attestation de compétences, 2 640 hommes et 430 femmes.

SYNTHÈSE

Tableau de bord national de l'enseignement en milieu pénitentiaire		
Indicateurs de contexte	Effectifs des personnes détenues hébergées au 1 ^{er} janvier 2016	66 678 personnes
	Encadrement EN	740 ETP
	Taux d'encadrement EN (<i>ratio pour 100 détenus</i>)	21,93 heures
	Nombre d'assistants de formation auprès des services d'enseignement	42,4 ETP
	Budget de l'enseignement	1 154 372 euros
Accueil Repérage Orientation	Moyens affectés à l'accueil, au repérage et à l'orientation	7 % des moyens engagés par les UPR
	Taux de pré-repérage de l'illettrisme	36 % (<i>non significatif</i>)
	Taux de repérage de l'illettrisme	40 % (<i>non significatif</i>)
Scolarisation	Nombre global de scolarisés > 20h	28 718 personnes 26 775 personnes uniques
	<i>Dont nombre de mineurs scolarisés > 20h</i>	<i>2 037 mineurs</i>
	<i>Dont nombre de femmes scolarisées > 20h</i>	<i>1 774 femmes</i>
	Taux général de scolarisation	23,4 %
	Pourcentage du public prioritaire scolarisé sur l'ensemble des personnes détenues scolarisées	60 %
	Taux de scolarisation en enseignement à distance	11 % (enquête hebdo) 5 % (enquête annuelle)
	Nombre d'heures hebdomadaire moyen de scolarisation	6,10 heures
	Nombre d'heures hebdomadaire moyen de scolarisation pour les mineurs	13 heures
Diplômes et validations	Nombre de réussites aux diplômes	3 341 personnes
	<i>Dont nombre de réussites aux diplômes chez les mineurs</i>	<i>288 mineurs</i>
	Nombre de réussites aux validations	6 154 personnes
	<i>Dont nombre de réussites aux validations chez les mineurs</i>	<i>765 mineurs</i>
	Nombre de livrets tenus	6 950 livrets
	Taux de réussite aux diplômes	78,5 %
	Taux de réussite aux diplômes chez les mineurs	78,5 %
	Taux de réussite aux validations	93 %
	Taux de réussite aux validations chez les mineurs	97,8 %